

Cote du document:	<u>EB 2009/97/R.43</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>16 c) i)</u>
Date:	<u>28 juillet 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Comité d'audit sur la cent cinquième réunion

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session
Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: **Examen**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Bambis Constantinides

Directeur de la Division des services financiers

téléphone: +39 06 5459 2054

courriel: c.constantinides@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Rapport du Comité d'audit sur la cent cinquième réunion

1. Le Comité d'audit souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration les questions suivantes, qui ont été examinées lors de la cent cinquième réunion du Comité, le 22 juin 2009.

Nomination du nouveau président du Comité d'audit

2. Conformément à l'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration et après la nomination des membres du Comité d'audit en avril 2009, les membres ont été invités à élire un président, dont le mandat prendra fin en avril 2012. Donnant suite à la proposition avancée par le représentant du Japon, le Comité a élu à l'unanimité M. Giorgio Leccesi, représentant de l'Italie.

Propositions de points à inscrire à l'ordre du jour des réunions du Comité d'audit en 2009

3. Tous les points de l'ordre du jour proposés pour les réunions à venir du Comité d'audit en 2009 – à savoir le 13 juillet, le 1^{er} septembre et le 5 novembre – ont été approuvés par le Comité. Pour que le temps consacré à l'examen et à l'évaluation des documents à discuter soit suffisant, plusieurs membres du Comité ont demandé que la documentation pertinente soit, pour chacune des réunions, distribuée suffisamment à l'avance. Le président a appuyé cette requête et a demandé au secrétariat de prendre les dispositions nécessaires.